



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/676/Add.2
12 juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquante-deuxième session
Point 17 g) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIÈGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres et membres suppléants du Comité des pensions
du personnel de l'Organisation des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission (Troisième partie)

Rapporteur : M. Djamel MOKTEFI (Algérie)

1. À sa 68e séance, le 29 mai 1998, la Cinquième Commission a examiné, conformément à sa décision 52/313 B du 31 mars 1998, la question du siège vacant restant à pourvoir au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

2. La Cinquième Commission était saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/52/11/Add.4) indiquant le nom d'une personne du Groupe des États d'Asie dont la candidature était proposée par son gouvernement, en vue de sa nomination au Comité des pensions du personnel pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2000.

3. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de nommer M. Mochamad Slamet Hidayat (Indonésie) membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat commençant le _____¹ 1998 et prenant fin le 31 décembre 2000.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer le candidat ci-après au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat commençant le _____¹ 1998 et prenant fin le 31 décembre 2000 :

M. Mochamad Slamet Hidayat (Indonésie).

¹ Date de l'adoption de la décision par l'Assemblée générale.